



MAIRIE
1461 Route des Charrons
31290 TREBONS SUR LA GRASSE

Tél. 05 61 81 56 11 – Mail : mairie@trebons.net
Site : www.trebons.net

CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire
à la mairie**

**Ce conseil est public, mais l'obligation
des règles sanitaires m'oblige à ne recevoir que 4 personnes.
En complément de l'application des gestes barrières,
le port du masque sera obligatoire durant la réunion.**

Le vendredi 22 octobre 2021 à 18h00

ORDRE DU JOUR

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance
et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

**En cas d'empêchement, je vous invite à en informer la mairie
et à donner procuration à un(e) conseiller(ère) de votre choix.**

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du compte-rendu de la séance du mardi 21 septembre 2021 ;
- Délibération N°31-2021 portant sur le temps de travail et fixant les cycles de travail (durée annuelle 1607 heures).
- Point sur la défense incendie du village suite à la réunion avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS31).
- Demande d'achat de deux ordinateurs pour les enseignants.
- Distribution d'un flyer concernant le projet « une seconde vie pour nos journaux, revues et livres ».
- Distribution d'un flyer concernant l'arrivée de la fibre sur la commune.
- Devis pour l'entretien de la pompe à chaleur de la mairie.
- Projet de classe de découverte pour les CM1 et CM2.
- Fête locale.
- Questions diverses.

Fait à TREBONS SUR LA GRASSE, le 14 octobre 2021





**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 22 octobre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de TREBONS SUR LA GRASSE, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique limitée, à la mairie, sous la présidence de Monsieur John STEIMER, le Maire.

Président : M. John STEIMER.

Présents : MM Hervé ROQUES, Jean ARHAINX, Didier LAURENS, Sébastien NÉROCAN, Hervé RAMONDA M^{mes} Sandrine RAMPLOU, Angela CALMONT, Muriel CAZENEUVE, Mme Élodie BROQUET.

Absente : Mme LEYDIER Karine.

Procuration : Mme LEYDIER Karine à M ARHAINX Jean.

Secrétaire de séance : Mme CALMONT Angéla.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 11

Un scrutin a eu lieu, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire : Mme CALMONT Angéla.

Ouverture de la séance à 18h00.

Ordre du jour

Le compte rendu du conseil municipal du 21 septembre 2021 a été approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Délibération n° 31-2021 relative au temps de travail et fixant les cycles de travail (durée annuelle 1607 heures). « Il est rappelé la responsabilité des employeurs publics de veiller au respect des obligations annuelles de travail de leurs agents ».

Ainsi, tous les jours de repos octroyés en dehors du cadre légal et réglementaire qui diminuent la durée légale de temps de travail en deçà des 1607h doivent être supprimés.

Défense incendie : suite à la réunion avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS31), la municipalité a décidé de faire implanter trois réserves d'eau. Une au cœur du village, une au lieu-dit Casselamour et une à la Tuilerie.

Demande d'achat de deux ordinateurs portables par les enseignantes. Les salles de classe sont déjà équipées d'ordinateur et de vidéoprojecteur. La municipalité ne peut pas satisfaire cette demande.

Distribution d'un flyer concernant le projet « une seconde vie pour nos journaux, revues et livres », l'opération débutera le 20 novembre 2021 de 10h00 à 12h00. Les flyer seront distribués dans la semaine du 25 au 30 octobre 2021 et mis en ligne sur PanneauPocket.

Distribution d'un flyer concernant l'arrivée de la FIBRE sur la commune. Les flyer seront distribués dans la semaine du 25 au 30 octobre 2021 et mis en ligne sur PanneauPocket.

Entretien de la pompe à chaleur de la mairie, un devis a été demandé à l'entreprise RONCO. D'autres devis seront demandés. Pour cette année, deux conseillers ont fait le nettoyage des unités intérieures.

Projet de classe de découverte pour les CM1 et CM2, la municipalité est d'accord pour participer au financement de ce projet en concertation avec les autres communes.

La fête locale aura lieu le 13 novembre 2021. La messe sera célébrée à 16h30. La municipalité offre l'apéritif.

